

MONOPRIX



**-10% & LIVRAISON OFFERTE**  
SUR VOTRE 1<sup>ère</sup> COMMANDE  
AVEC LE CODE WELCOME

J'EN PROFITE

\* Voir conditions sur le site

## 20 ans de médiation à Bordeaux

Publié le 15 septembre 2015 à 15:39

G+1 | 4

Twitter | 7

Art de vivre



photo Bordeaux Gazette  
Bernard Lamarque

Lors de la remise du rapport 2014-2015 du médiateur, Alain Juppé a souhaité remercier les médiateurs qui depuis 20 ans ont fait avancer le concept. Bordeaux, ville pionnière en matière de médiation, adhère à l'Association des médiateurs des Collectivités Territoriales dont Jean-Charles Bron est Vice-président.

Dès 1995, à sa prise de fonction, Alain Juppé a mis en place un service de la médiation qu'il a confié à Françoise Massle car il voulait que ce soit une femme qui ouvre la voie de la médiation à Bordeaux. Elle l'a fait avec bonheur car elle avait tout à créer dans cette délégation nouvelle et totalement bénévole qui aujourd'hui se structure chaque jour un peu plus dans son rôle, suite à la création en mai 2013 de l'AMCT [<http://www.amct-mediation.fr/>] grâce à l'action de Claire Brisset qui a porté l'association sur les fonds baptismaux. Le médiateur a un rôle spécifique à ne pas confondre avec le médiateur de la République aujourd'hui disparu et remplacé par le défenseur des droits. Il s'agit de traiter de conflits qui peuvent opposer le citoyen à l'administration municipale lorsqu'elle ne ferait pas respecter certains arrêtés municipaux ou encore en ferait un peu trop. Dans la pratique de la médiation il s'agit aujourd'hui pour Jean-Charles Bron de deux approches possibles. L'une où le médiateur exprime un point de vue et tente de le faire partager aux parties et l'autre qui a ses faveurs consistant pour le médiateur à mettre toute son énergie pour que les parties, et elle-seules, trouvent une solution à leur différend. Actuellement l'Association regroupe 16 médiateurs municipaux dont celui de la ville et du département de Paris, Eric Ferrand qui préside l'association, 11 médiateurs départementaux et 2 médiateurs régionaux.



C'est Jacques Lahon, conseiller municipal d'opposition qui a pris la suite de Françoise Massle en 2001 pour passer le témoin à Henri Pons en 2007 qui l'a, à son tour cédé à Jean-Charles Bron actuellement en exercice qui a donc remis le rapport de son activité 2014-2015 à Alain Juppé en présence de ses prédécesseurs pour bien montrer la continuité de la délégation qui a traité 134 dossiers dans l'exercice passé, ce qui aux yeux du profane peut sembler représenter peu, mais qui en matière de relais entre les services et les usagers en cas de conflit est énorme. D'année en année le nombre "d'affaires traitées" progresse régulièrement et le plus grand nombre de ces litiges surviennent à propos des nuisances sonores comme l'a souligné Alain Juppé qui est confronté à des doléances de ce type avec les maires de la métropole. Ensuite viennent dans l'ordre les contraventions (*Mises en fourrière, Installation d'horodateurs, Stationnement*), état civil (*cimetière*) et terrasses (*Licences débit de boissons, Enseignes, Marché*), inscriptions écoles et crèches (*Restauration scolaire, repas à domicile*), permis de construire (*déclarations préalables*), circulation (*travaux, propreté*) et emploi logement pour clore la liste. Le médiateur tient des permanences dans chaque mairie de quartier le plus grand pourvoyeur de saisines reste le Centre suivi de Chartrons-Grand Parc, Caudéran et Saint-Augustin-Tauzin-Dupeux avec toujours la nuisance sonore en tête. Pour avoir recours au médiateur on peut s'adresser à lui en allant le rencontrer lors de ses permanences en mairies de quartier, par téléphone ou par mail.

Jean Charles Bron Médiateur de la ville de Bordeaux 05 56 10 33 57

jc.bron@mairie-bordeaux.fr

Sophie Seyral assistante médiation 05 56 10 33 58

14 cours du Maréchal Juin 33000 Bordeaux

### Bernard Lamarque

Alain Juppé Bordeaux Conférence Médiation

Populaire dans cette rubrique

Sur le même sujet